

Conférence des présidents et des préposés du 5 février 2011

Lieu: Business-Center, restaurant Baulüüt au Campus de Sursee,
Leidenbergstrasse, 6010 Sursee, tél. 041 926 24 30
Début: 09.30 heures
Thèmes: - Relations avec les médias, oratrice Martina Frei, rédactrice en
chef de la Tierwelt
- Domaine des assurances de Petits animaux Suisse, orateur
Cyrill Weber

Après le repas pris en commun, offert par Volailles de race Suisse, a lieu à 13.30 h
la Conférence des présidents et des préposés.

Ordre du jour

1. Présences et élection des scrutateurs
2. Procès-verbal de la CCP du 6 février 2010
3. Expositions
 - a) Nationale 2010, rétrospective
 - b) Nationale 2012, Sursee
 - c) Nationale 2014, Delémont
4. Domaine de la formation
 - a) Journée des éleveurs et des préposés, samedi, 7 mai 2011, à Zollikofen
5. Assemblée des délégués 2011
 - a) Informations générales
 - b) Propositions (selon statuts art.8 alinéa 3)
6. EE et relève
7. Suggestions et souhaits
8. Communications
9. Divers

Présidence: M. Wyss
Procès-verbal: G. Maurer
Début : 13.30 heures

Hôtes:

Jürg Schmid, Petits animaux Suisse
Emil Buser, Lapins de race Suisse
Roman Halbeisen et Stephan Kocher, Oiseaux d'agrément Suisse
Heinz Wyss, gérant de la Centrale
Martina Frei, rédactrice en chef de la Tierwelt

Excuses:

Divisions faïtières: Paul Huber, Pigeons de race Suisse
Armin Wyss, Lapins de race Suisse
Président d'honneur: Peter Buess
Membres d'honneur: Michel Bovet
Reto Oesch
Manuel Strasser
Heinz Küenzi
Herbert Stanik
Willi Burkhart

Des fédérations cantonales	
Fédération cantonale argovienne	Monika Wernli
Fédération cantonale fribourgeoise	Gilles Python Claude Brügger
Petits animaux Bern Jura	Peter Iseli Hanspeter Schürch
Fédération cantonale genevoise	Margrith Gasser
Fédération cantonale zurichoise	Werner Bolt
Fédération cantonale saint-galloise	Leo Locher
Juges de volailles de race	Beat Schoch Andy Kräuchi

Après le programme du matin, avec les exposés de Martina Frei, rédactrice en chef de la Tierwelt, sur le thème "Relations avec les médias" et de Cyrill Weber, responsable des assurances de Petits animaux Suisse, sur le thème "Domaine des assurances de Petits animaux Suisse", M. Wyss ouvre la partie administrative de la Conférence à 13.30 heures, avec la citation : " Il faut souvent plus de courage pour changer une opinion que pour y rester fidèle" (Friedrich Hebel, poète allemand, 1813-1863). Il remercie JM Tièche de la traduction simultanée et F. Schenkel pour le compte-rendu de cette assemblée dans la Tierwelt. La convocation à la réunion de ce jour, accompagnée de l'ordre du jour et des cartes de vote, a été envoyée dans les délais prévus à l'article 13 des statuts, par la Centrale de Petits animaux Suisse à Zofingue. L'assemblée ne demande aucune modification ou adjonction à l'ordre du jour.

Jürg Schmid apporte les salutations de Petits animaux Suisse et informe sur les travaux de son comité et sur le développement de la Tierwelt depuis sont relookage.

1. Présences et élection des scrutateurs

Selon le contrôle d'entrée, il y a

- ▶ 62 délégués
- ▶ 6 hôtes
- ▶ 7 membres du comité

avec au total 59 cartes de vote. La majorité absolue est de 30.

Sont proposés comme scrutatrices par le comité et élus à l'unanimité par l'assemblée: Sonja Stucki, Irene Wernli, Susanne Schaad et Margrit Zürcher.

2. Procès-verbal de la CPP du 6 février 2010

Le procès-verbal de la Conférence des présidents et des préposés du 6 février 2010, au restaurant Baulüüt, a paru en allemand dans la Tierwelt N° 11 du 20 mars 2010 et en français dans la Tierwelt/JREA N° 12 du 26 mars 2010. Selon les mêmes dispositions que pour les procès-verbaux de l'AD, dans le délai prévu de quatre semaines après ces publications, aucune objection n'a été reçue.

Le procès-verbal est donc accepté. M. Wyss remercie la rédactrice G. Maurer et le traducteur M. Bovet.

3. Domaine des expositions

a) Nationale 2010 rétrospective

H. Schönenberger présente le bilan d'une exposition réussie à Züberwangen. Il

remercie tous les donateurs de leur généreux appui financier. Par rapport à Bâle, la somme des dons en espèces a pu être quadruplée. Tous les bénévoles méritent aussi un grand merci. Sans eux, une exposition de ce genre ne serait pas réalisable. Un merci particulier est aussi adressé aux exposantes et aux exposants.

b) Nationale 2012 Sursee

Par des paroles émouvantes, Ch. Lengacher, représentant des Waldstätten, invite chacun à la prochaine Nationale, à Sursee, les 29 et 30 décembre 2012. 3500 m² de surface d'exposition sont répartis sur 3 halles. 3-4 membres du CO sont de "purs" éleveurs de lapins. L'exposition a lieu sur le terrain du Campus.

c) Nationale 2014, les 20 et 21 décembre 2014 à Delémont

HP Schürch est excusé pour la réunion d'aujourd'hui. Il a prié M. Wyss de saluer tout le monde et d'informer que le contrat de location de la halle a été signé.

4. Domaine de la formation

a) Journée des éleveurs et des préposés, samedi 7 mai 2011 à Zollikofen

W. Goor informe sur le programme de la JEP, les cours de formation organisés et le nouveau cours élaboré pour les détenteurs de "gallinacés et d'anatidés".

5. Assemblée des délégués 2011

a) Informations générales

L'assemblée des délégués de Volailles de race Suisse aura lieu le samedi 18 juin à Cham. Des informations plus précises sur le local de l'assemblée figureront sur la convocation.

b) Propositions (selon art.8, al. 3 des statuts)

1) Association des juges

Selon les statuts, les propositions à l'attention de l'assemblée des délégués, dûment motivées, doivent parvenir par écrit au président, avant le 31 décembre de l'année précédente. Une proposition de l'Association des juges est rentrée dans les délais.

Préparation des cartes de jugement pour les expositions de volailles

Le comité de l'Association des juges de Volailles de race Suisse présente la proposition suivante à l'attention de l'assemblée des délégués du 18 juin 2011 à Cham ZG. Lors de toutes les expositions dans lesquelles des volailles sont exposées, les cartes de jugement doivent être préparées par les organisateurs de l'exposition, avec mention de la race, de la variété de coloris et du numéro de box.

Justification

Les sections organisatrices souhaitent de la part des juges un jugement rapide, arguant que cela permet de terminer à temps le catalogue de l'exposition.

Face à cette situation, il est peu compréhensible que les cartes de jugement soient remises aux juges sans aucune indication ni attribution. Une section organisatrice doit être en mesure de préparer les cartes de jugement de façon que les juges n'aient aucun travail supplémentaire à effectuer.

Avec le système de jugement actuel, cela représenterait aussi un grand allègement et irait dans le sens d'une collaboration réciproque.

L'expérience a montré que, dans les expositions où cela est déjà pratiqué, les jugements se déroulent de façon plus tranquille.

W. Gloor présente quelques idées de solutions concrètes.

Discussion:

U. Weiss, Club suisse de la Pékin, souhaite une phase d'introduction durant laquelle on fasse preuve de compréhension vis-à-vis des organisateurs.

F. Schenkel aimerait savoir plus précisément de l'Association des juges si une liste avec les sujets à juger et les cartes de jugement vierges suffirait.

W. Gloor répond que cette liste issue du programme d'exposition de Petits animaux Suisse suffit. Elle devrait parvenir aux juges 14 jours avant le jugement.

E. Schlupp trouve personnellement que le remplissage préalable des cartes de jugement, avec la race et la variété, est plus simple.

H. Schönenberger indique que des modifications éventuelles le jour du jugement devront être annoncées au juge.

L. Meister constate que la proposition parle de remplissage, resp. de préparation des cartes de jugement, mais qu'il n'est pas question d'une liste.

R. Peyer rejette la proposition.

U. Lochmann dit qu'il s'agit d'un gain de temps. Avec le jugement en termes, il faut plus de temps pour écrire,

H. Walcher estime qu'un secrétaire serait très utile.

M. Wyss explique que rares sont ceux qui possèdent les connaissances nécessaires pour fonctionner comme secrétaire. Dans le cas contraire, il y a même perte de temps.

M. Varga est favorable à la proposition, telle que présentée.

F. von Euw propose de clore la discussion et de passer au vote.

Le vote consultatif donne le résultat suivant: 35 oui et 19 non.

6. Europe et relève

Le camp des jeunes aura lieu du 17 au 24 juillet à Selma GR.

D'autres informations peuvent être consultées sur Internet.

La 7^{ème} Exposition suisse de la jeunesse aura lieu du 20 au 22 janvier 2012 à Wattwil/SG.

7. Suggestions et vœux

La parole n'est pas demandée.

8. Communications

1. Nationale 2016, recherche d'un organisateur

Pour l'Exposition nationale de volailles 2016, Volailles de race Suisse recherche un organisateur. Surface d'exposition env. 3000 m². Le restaurant d'exposition doit, si possible, ne pas être dans la même halle. Les organisations intéressées peuvent s'adresser au responsable des expositions, H. Schönenberger.

2. 125 ans d'élevage des volailles de race en Suisse

En 2016, Volailles de race Suisse fête les 125 ans d'élevage des volailles de race en Suisse. Actuellement, un groupe de travail est en fonction. Il va élaborer des idées à l'attention du comité et préparer des propositions sur la manière de célébrer dignement ce jubilé.

3. Recherche de photos pour la chronique des 125 ans d'élevage des volailles de race en Suisse

Actuellement, Hans Zürcher prépare une chronique "125 ans d'élevage des

volailles de race en Suisse", Pour illustrer cette chronique, la fédération recherche des photos de l'époque de la BSG, de la BSRG et de la SGV. Les photos doivent être adressées à *Hans Zürcher, La Bataille 2, 1566 St-Aubin*. Après scannage des photos, elles seront retournées à l'expéditeur.

4. Recensement des races et variétés de coloris

En 2011, Volailles de race Suisse organise ce recensement des races et variétés pour la deuxième fois. Les formulaires sont à disposition aujourd'hui déjà.

L'envoi se fera avec l'invitation à la JEP du samedi 7 mai 2011. Les formulaires peuvent également être téléchargés sur Internet. Nouveauté dans cet inventaire, les volailles d'ornement seront également recensées.

U. Lochmann invite les cantons à annoncer à leurs sections qu'elles doivent toutes remplir le recensement, afin d'avoir une vue d'ensemble des éleveurs et des races.

H. Dinkelmann demande si toutes les poules ou seulement les poules et les coqs reproducteurs doivent être mentionnés. U. Lochmann répond que le coq doit absolument être recensé. Il n'est pas dérangeant qu'il y ait 1-2 poules de plus sur la liste.

H. Schönenberger prie les derniers gagnants des challenges en 2008 de rapporter ces récompenses. Il y a encore des vitraux de la Nationale 2010 qui doivent être retirés.

M. Wyss communique qu'un rédacteur-suppléant est recherché pour soutenir F. Schenkel. La mise au concours a été publiée dans la TW/JREA et sur le site Internet.

Attestation de compétences pour organisateurs d'expositions

Attestation de compétences, art. 188 à 202 OVF

Au sein de Petits animaux Suisse, le sujet "attestation de compétences" est et a été discuté à différents niveaux. Quelques fédérations faïtières (Oiseaux d'agrément) et associations spéciales (Cobayes) ont déjà été sommées directement par les autorités compétentes de présenter une attestation de compétences pour obtenir une autorisation d'organiser une exposition avec bourse.

L'attitude de l'OVF a fait que jusqu'à présent aucune attestation de compétences n'a été exigée pour les expositions de petits animaux, car il n'y avait pas de vente officielle d'animaux. Cette position interne de l'OVF n'est pas soutenue par tous les départements. Le Soutien à l'application de la législation et le Centre spécialisé pour la détention convenable des animaux ont des points de vue différents. Pour Petits animaux Suisse, le Centre pour la détention convenable des animaux est le partenaire direct; cette division soutient notre position selon laquelle une attestation de compétences n'est nécessaire que pour une vente officielle d'animaux ou une manifestation publicitaire avec des animaux. Les expositions de petits animaux n'ont pas de vente officielle d'animaux et ne sont pas considérées comme des manifestations dans lesquelles la publicité basée sur les animaux figure au premier plan.

Suite à un lent changement des générations dans les offices vétérinaires cantonaux, les modes de pensée ont changé, notamment face aux expositions de petits animaux, et vont dans le sens d'une application plus stricte de la législation, donc vers l'exigence d'une attestation de compétences.

Petits animaux Suisse va examiner la situation en février/mars avec des représentants de l'OVF et renseignera ensuite.

CPP 2012

Pour la deuxième fois de suite, la CPP se déroule au restaurant Baulüüt. Le comité estime que les infrastructures sont très bonnes. Le rapport prestations/prix correspond aussi aux attentes. L'assemblée est d'accord que la CPP 2012, le samedi 4 février 2012, se déroule de nouveau au restaurant Baulüüt du Campus de Sursee.

Communications des participants à la conférence

L. Lehmann: A Züberwangen, le tampon du juge avicole manquait sur quelques cartes de jugement. Au sein de l'Association des juges, il y a obligation de signer les cartes ou d'y apposer un tampon.

U. Weiss propose de préparer une proposition à l'attention de l'assemblée des délégués 2012 pour que le tampon soit également obligatoire sur la carte de jugement.

R. Schlauri parle du tampon de l'Association des juges du pays de Bade qui comprend le nom de l'association et celui du juge.

Le vote consultatif demande à l'unanimité que soit introduit un tampon avec mention de l'Association suisse des juges avicoles et le nom du juge.

H. Bachmann demande à W. Gloor des renseignements sur le voyage de la JEP 2012. Du 17 au 20 mai 2012, le voyage conduira en Thuringe. Le prix par participant se montera à env. 300 francs. W. Gloor informera encore de façon plus détaillée lors de la JEP de cette année.

8. Divers

M. Wyss remercie ici de leur long engagement tous les fonctionnaires présents officiellement pour la dernière fois à la CPP.

Programme futur:

- Journée des éleveurs et des préposés, samedi 7 mai 2010 à l'Inforama Rütli de Zollikofen.
- Assemblée des délégués du 18 juin à Cham.

Procès-verbal: Gabi Maurer
Président : M. Wyss
Traduction: Michel Bovet